



**Syndicat National de l'Enseignement  
Technique Agricole Public**

**Secrétariat Général**

Date : 03/09/2021

**Monsieur le Ministre de l'Agriculture**

Dossier suivi par : F Cardon

Objet : Préavis de grève, EPL de Tarbes

Monsieur le ministre, madame la directrice générale, monsieur le directeur général adjoint, monsieur le directeur régional,

Le SNETAP-FSU, au nom des personnels de l'EPL de Tarbes (Occitanie) dépose ce jour **un préavis de grève pour le jeudi 9 septembre 2021**. Ce préavis est la conséquence d'un mal-être croissant consécutif à de nombreux dysfonctionnements et inquiétudes qui perdurent.

En effet, les personnels avaient échangé avec l'autorité académique lors de sa visite en début d'année scolaire 2020-21, sur différents points d'inquiétude ; or non seulement ceux-ci se sont confirmés, mais ils ont été aggravés par les départs conjoints du chef d'établissement et de la secrétaire générale en août 2021. Ces fonctions, en particulier au lycée Adriana représentent une somme de travail et une pression, qui font que ces postes éminemment stratégiques et importants voient leurs occupants les quitter à un rythme inquiétant, et sans doute inédit dans la région : **les personnels connaissent leur troisième proviseur, leur quatrième secrétaire général, leur quatrième directeur d'exploitation en seulement quatre ans !**

Les personnels de l'EPL de Tarbes ont ensuite sollicité l'autorité académique de manière extrêmement urgente par un courrier, le 17/06/2021, avant la tenue du CA de juin...

La rentrée s'est déroulée sous des auspices inquiétants lorsqu'on dresse ce diagnostic :

- Un nouveau chef d'établissement
- Une nouvelle secrétaire générale
- Un directeur d'exploitation sortant d'école arrivé depuis seulement un an
- Un responsable d'UFA arrivé depuis seulement un an
- Un taux de contractuel dans l'équipe pédagogique au-dessus de 50 %

L'autorité académique a reconnu lors de sa venue en 2020, la qualité du service public d'éducation et l'engagement des personnels du LPA de Tarbes ; il a été reconnu que les instances de pilotage de l'établissement étaient insuffisantes, qui plus est au regard de différents autres éléments :

- Création d'un CFA départemental dont le site de Tarbes est le plus gros composant, et pour lequel la charge de travail, insuffisamment répartie avec l'EPL de Vic (du fait de l'énorme chantier de la partie CFPPA pour cet EPL de son côté), est colossale, ce qui avait justifié à l'époque la demande de situer le CFA à Tarbes, avec les moyens idoines.
- Échanges de service en nombre très importants entre le lycée et l'UFA, ce qui rend la constitution des services des enseignants et formateurs extrêmement complexe.



**Syndicat National de l'Enseignement  
Technique Agricole Public**

- Spécificité de nos publics de voie professionnelle, avec une part très importante d'élèves à besoins particuliers (plus d'un tiers de l'effectif !), ce qui implique un travail de suivi éducatif et pédagogique largement augmenté. Ici, le manque cruel de pilotage pédagogique par un directeur-adjoint est absolument prégnant.
- Pour la partie lycée, au vu des arrivants extérieurs en classe de première, et en misant sur un recrutement Affelnet de sortie de troisième correct : une hausse importante par rapport à la rentrée 2020, avec des dossiers refusés pour manque de place à cause des seuils.
- Pour la partie UFA, un nombre de demandes inédit jusque-là, qui nous conduit là aussi à sélectionner et donc refuser des dossiers.
- 350 apprenants (240 lycéens et 110 apprentis) pour la rentrée 2021.

Le turn-over incessant à des postes incontournables, le dépassement de fonctions de l'ensemble des services pour continuer à faire d'Adriana un établissement à la qualité reconnue ne peut plus rester sans réponse.

L'EPL de Tarbes a montré depuis de nombreuses années, et à de nombreuses reprises, sa capacité de résilience. Les personnels ont surmonté bien des difficultés, et contribué autant que faire se peut à ce qu'Adriana se redresse après des périodes difficiles, aussi bien sur le plan financier que sur celui de l'offre de formation, des effectifs et des taux de réussite de toutes les filières ; l'EPL est territorialement et régionalement reconnu et identifié comme un établissement qui fait honneur à l'Enseignement Agricole, tant dans l'expertise de ses domaines de compétence que dans l'accompagnement des jeunes qui lui sont confiés.

**Les personnels estiment que l'urgence de la situation le mérite, et qu'un poste de proviseur-adjoint dès cette rentrée soit créé aux côtés du nouveau chef d'établissement.**

Soyez assuré.es, mesdames, messieurs, de notre détermination à défendre les personnels de cet établissement.

Pour le secrétariat général



**Fabrice CARDON**

Secrétaire général adjoint de la vie syndicale

Professeur d'Histoire-Géographie au LEGTA du Mans

Tél : 06 86 08 49 99 - [snetap@snetap-fsu.fr](mailto:snetap@snetap-fsu.fr)

